



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2023-047

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 4 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois le mardi 4 juillet à 20h35 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 29/06/2023

Date d'affichage : 29/06/2023

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 9

Procurations : /

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT (s'est retirée à 22h43), Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER (s'est retiré à 22h45).

Étaient absentes excusées : Madame Véronique BOISARD, Madame Béatrice GUEGAN.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Anaïs LAUTRU a été élue secrétaire de séance.

Remboursement charge fuite d'eau

La locataire d'un logement communal a eu une fuite d'eau après compteur donc à charge du propriétaire de la canalisation privée.

Une demande de la part du locataire ainsi que de la commune auprès de Suez ont été faites pour un dégrèvement dans le cadre de la loi Warsmann.

Un dégrèvement a été accordé mais il reste à charge aux locataires un montant De 700 €.

Une demande écrite de la part de la locataire a été envoyée à la mairie pour prise en charge de cette somme.

Après débats et échanges avec les membres du conseil municipal, Monsieur le Maire propose de lui rembourser la somme de 700 €.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 4 juillet 2023

Le Maire, Anthony ROULLIER


